

## Bachelier : instituteur préscolaire

|   |                           |                           |                               |
|---|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES    | Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 15 Education musicale 1.1                               |   |                 |             |
|--|---|-----------------|-------------|
| Code   | PEPS1B15PS  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B  | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 2 C   | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte<br>()<br>HELHa Gosselies<br><b>David PRINCE</b> (david.prince@helha.be)<br>HELHa Leuze-en-Hainaut<br>() |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20  |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français  |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

#### Acquis d'apprentissage visés

I. A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique

#### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS1B15PSA Education musicale 1 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS1B15PSA Education musicale 1 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : instituteur préscolaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Education musicale 1  |               |                 |             |
|---|---------------|-----------------|-------------|
| Code  | 6_PEPS1B15PSA | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc  | 1B            | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS  | 2 C           | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | ()            |                 |             |
| Coefficient de pondération  | 20            |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             | Français      |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Le cours vise à redonner confiance à l'étudiant(e) et à lui fournir un maximum de contenus pour pouvoir assurer des activités dans tous les domaines de la musique ainsi que de pouvoir accompagner les chansons à la guitare.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Présenter deux chansons choisies dans le répertoire en s'accompagnant à la guitare
- Pouvoir enchaîner des séries d'accords à la guitare

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

La voix : chansons, rondes, comptines et jeux de doigts

La guitare : découverte et manipulation des 9 accords de base

La discrimination auditive : les sons, les instruments et exploitations « ludiques » de tous les genres musicaux

L'expression rythmique : théorie et jeux

### Démarches d'apprentissage

Cours magistral, emploi des nouvelles technologies, approche interactive, autres

### Dispositifs d'aide à la réussite

Vérification individuelle au niveau de la pratique instrumentale et vocale durant l'année

### Sources et références

- « Osez la musique » V.Van Sull
- « Alain Strument » V.Van Sull
- « Chansons » ( Dès, Merveille, Rémi... )
- « Musica Viva » J.Wuytack
- « Chemin des Comptines » O.Kolp

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Evaluation continue

Epreuve certificative : orale en juin

### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |   | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | % | Modalités | %   |
| production journalière | Int       | 30 |           |   |           |     |
| Période d'évaluation   | Exo       | 70 |           |   | Exo       | 100 |

Int = Interrogation(s), Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).